

# ECOLE VAUDOISE DE CHEFS D'EXPLOITATION

Formation de chefs d'exploitation :

Formation à la carte

Préparation au brevet fédéral pour agriculteurs

Préparation à la maîtrise fédérale pour agriculteurs



Grange-Verney, Marcelin – juin 2010

**Impressum :**

Ecole vaudoise des chefs d'exploitation  
Agrilogie Grange-Verney  
M. Thierry Gallandat  
1510 **Moudon**

021 557 98 98  
thierry.gallandat@vd.ch

Nous remercions AGORA pour la mise à disposition du dessin de couverture.  
Auteur : Joël Bader

## TABLE DES MATIERES

	<b>page</b>
<b>I. PRESENTATION</b>	<b>4</b>
1. A qui s'adresse l'école de chefs d'exploitation	4
2. Objectifs généraux	4
3. Enseignement selon le système modulaire	4
4. Reconnaissances et diplômes	5
5. Débouchés	6
6. Concept pédagogique	6
7. Organisation de l'Ecole vaudoise des chefs d'exploitation	7
8. Organigramme de l'Ecole vaudoise des chefs d'exploitation	7
9. Charte de l'Ecole vaudoise des chefs d'exploitation	8
<b>II. PLAN D'ETUDE</b>	<b>9</b>
1. Présentation générale	9
2. Offre en modules	10
3. Prix des modules	12
4. Responsables des modules	13
<b>III. FORMATION CONTINUE A LA CARTE</b>	<b>14</b>
1. Conditions d'admission	14
<b>IV. BREVET</b>	<b>14</b>
1. Conditions d'admission	14
2. Horaire	15
<b>V. MAITRISE</b>	<b>16</b>
1. Conditions d'admission	16
2. Horaire	17

### **Abréviations :**

AGORA	Association des groupements et organisations romands de l'agriculture
CFC	Certificat fédéral de capacité
EVCE	Ecole vaudoise de chefs d'exploitation
ECAGV	Ecole cantonale d'agriculture de Grange-Verney
ECAM	Ecole cantonale d'agriculture de Marcelin

# I. PRESENTATION

## 1. A qui s'adresse l'école vaudoise de chefs d'exploitation

Les formations dispensées à l'école vaudoise de chefs d'exploitation s'inscrivent dans le cadre du perfectionnement des agriculteurs et des métiers des cultures spéciales. Elles s'adressent en premier lieu à des praticiens titulaires d'un CFC, impliqués dans la conduite d'une entreprise. De bonnes connaissances professionnelles acquises grâce à la pratique peuvent pallier l'absence du CFC. Pour l'obtention du brevet, le CFC reste toutefois une nécessité.

L'école de chefs d'exploitation offre différentes possibilités de formation destinées à satisfaire :

- les personnes intéressées par une **formation à la carte** ;
- les **chefs d'exploitation souhaitant se perfectionner** dans une branche de production, l'analyse et la planification de l'exploitation agricole, l'économie d'entreprise, le marketing, le droit, etc ...
- les **candidats au brevet fédéral** pour agriculteurs ;
- les **candidats à la maîtrise fédérale** pour agriculteurs, paysannes, viticulteurs, cavistes, maraîcher ou arboriculteurs.

## 2. Objectifs généraux

Les cours dispensés à l'école de chefs d'exploitation permettent aux participants de :

- se perfectionner dans les techniques de productions végétale et animale;
- maîtriser l'environnement économique, politique, social, législatif et écologique de l'agriculture;
- développer leurs compétences en économie et gestion d'entreprise;
- maîtriser la commercialisation des produits agricoles et des prestations à caractère rural;
- analyser, planifier et mettre en valeur l'exploitation agricole.

La définition de ces objectifs repose sur :

- les directives concernant l'examen professionnel pour agriculteurs (brevet) (AGORA 2008),
- les directives concernant les examens de maîtrise pour agriculteurs (AGORA 2009),
- les directives concernant les examens de maîtrise pour viticulteurs, cavistes ou arboriculteurs (AGORA 2008)

## 3. Enseignement dispensé selon le système modulaire

Les cours sont dispensés selon le système modulaire proposé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie. Dans ce concept :

- un module est une unité de formation autonome ;
- il se réfère à un domaine déterminé, défini par la ou les compétence(s) qu'il permet d'acquérir ;

- sa durée est de 15 à 80 heures, comprenant une part d'enseignement en classe et une part de travail personnel ;
- chaque module se termine par une évaluation, qui pourra, le cas échéant, être capitalisée pour l'obtention d'un titre ou d'un diplôme.

Chaque module vise un objectif clairement formulé et correspondant à une ou des situation(s) professionnelle(s) concrète(s). Le chapitre II (p. 8) présente les modules proposés.

#### 4. Reconnaissances et diplômes

Au terme de chaque module, le participant peut se présenter aux examens de modules organisés par l'école de chefs d'exploitation en collaboration avec la commission romande de maîtrise d'AGORA.

##### Formations à la carte

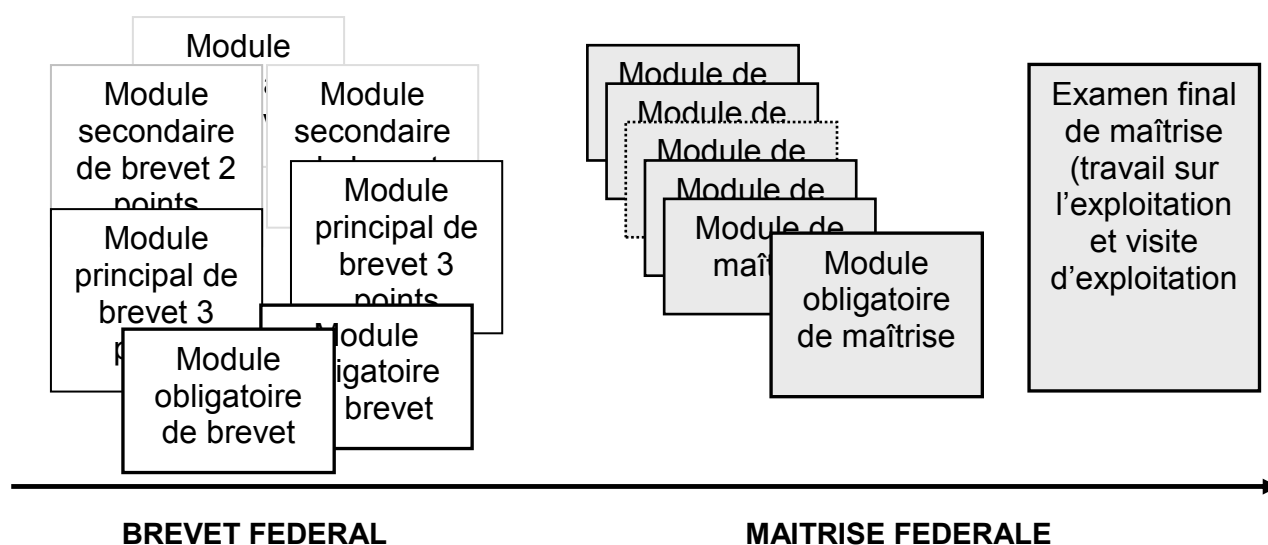
Le participant aux cours peut recevoir, à sa demande, et pour chaque module suivi, une attestation de fréquentation des cours décernée par l'ECE. Le candidat qui subit avec succès les examens de modules obtient une validation des modules concernés.

##### Brevet fédéral pour agriculteurs

Le brevet atteste des compétences dans la conduite et la gestion des branches de production de l'exploitation agricole (chef de cultures). Il est décerné au candidat qui a subi avec succès les examens de modules requis, possède au minimum 24 mois de pratique agricole après l'obtention du CFC d'agriculteur et a au moins 23 ans.

##### Maîtrise fédérale agricole

La maîtrise certifie les compétences nécessaires au chef d'entreprise. Pour obtenir la maîtrise, le candidat **doit être titulaire du brevet**, subir avec succès les examens de modules requis, présenter et défendre une étude d'exploitation, prouver 36 mois de pratique agricole après l'obtention du CFC et être âgé de 25 ans au moins. Le titulaire de la maîtrise est habilité à porter le titre de "maître agriculteur".



## 5. Débouchés

Les **formations à la carte** permettent aux participants de faire valoir les compétences acquises dans les domaines concernés.

Le titulaire du **brevet fédéral** est apte à conduire et mettre en valeur de manière indépendante les branches de production dans lesquelles il s'est formé. Il possède un solide bagage technique. Il obtient le droit de former des apprentis

Le titulaire de la **maîtrise fédérale** possède les qualifications et les compétences nécessaires pour planifier, gérer et diriger une exploitation agricole. Il possède en outre des connaissances générales étendues. Il peut prétendre à des postes de cadre dans ou hors exploitation agricole.

## 6. Concept pédagogique

(Source : Société suisse pour la recherche appliquée en matière de formation professionnelle. Septembre 1997. Documentation pour le projet « Formation professionnelle selon le système modulaire ». 2<sup>e</sup> édition)

L'enseignement orienté sur la **capacité d'action** de l'apprenant prend, dans le système modulaire, une importance toute particulière. En effet, l'hétérogénéité des groupes et la diversité des formes d'enseignement et d'apprentissage demandent une conception plus élargie et approfondie de ce que l'on entend habituellement par apprendre. Pour chaque module, l'accent sera mis sur le développement de compétences relevant des quatre domaines suivants :

### 1. Compétences professionnelles

Exemples : savoir, faits, connaissances, compréhension, arguments, jugements.

### 2. Compétences personnelles

Exemples : confiance en soi, indépendance, motivation, engagement, identification, joie d'apprendre, responsabilité, créativité.

### 3. Compétences sociales

Exemples : coopération, travail de groupe, communication, conflits, direction de groupes, capacité critique.

### 4. Compétences méthodologiques

Exemples : organiser, planifier, visualiser, structurer, ordonner, rechercher, consulter, améliorer les méthodes d'apprentissage et de travail.

Dans une formation orientée sur la capacité d'agir, enseignants et apprenants travaillent ensemble en respectant les différents styles d'apprentissage et en le facilitant avec les moyens adéquats. Par exemple :

- garder un lien avec la réalité ;
- accorder à l'organisation et la responsabilité personnelles la place qu'elles méritent ;
- viser, dans la mesure du possible, des résultats concrets, tangibles ;
- utiliser des formes d'enseignement et d'apprentissage élargies et différenciées ;
- entraîner la capacité de coopérer, le processus d'apprentissage étant aussi important que le résultat.

En bref, à la fin du module, le contrôle de compétence ("examen") mesure la façon de faire et la façon d'être, autant que les connaissances.

## 7. Organisation de l'Ecole vaudoise des chefs d'exploitation (EVCE)

L'école vaudoise pour chefs d'exploitation est une école sur les deux sites d'Agrilogie : Marcelin et Grange-Verney. La **coordination des cours** est faite par M. T. Gallandat, doyen de Grange-Verney. Ces cours ont lieu en principe dans les locaux d'Agrilogie et sont assurés par des professeurs d'Agrilogie et des intervenants extérieurs.

Un professeur d'Agrilogie est le **responsable de module**. Il assume l'organisation du module, une partie de l'enseignement du module et examine les candidats inscrits aux examens de fin de module auprès d'AGORA.

La **gestion administrative** de l'école est assurée par Agrilogie Grange-Verney (M. Gallandat et le secrétariat).

Les modules proposés par l'EVCE (voir plus loin) ne sont effectivement mis sur pied que si un **nombre suffisant d'inscriptions** nous parvient. En cas de nombre insuffisant, les personnes concernées sont averties personnellement et un délai supplémentaire est octroyé pour s'inscrire à des modules effectivement organisés.

## 8. Organigramme de l'Ecole vaudoise des chefs d'exploitation (EVCE)

### Ecole vaudoise des chefs d'exploitation

### Organisation

#### Responsables de l'EVCE

Suivi pédagogique K. Hauser	Coordination générale T. Gallandat	Administration Secrétariat Grange-Verney
<b>Responsables de modules</b>		
B1 D. des comp. personnelles A. Schwager		B56 Productions avicoles R. Zweifel
B2 Econ. des branches de prod. T. Gallandat		B61 Energie renouvel. et biomasse W. Hofer
B10 Grandes cultures A. Zimmermann		B73 Economie alpestre B. Stuby
B11.1 Production fourragère C. P. Thuillard		B74 Fabrication from. sur l'alpage F. Vulliemin
B11.2 Conservation des four. C. P. Thuillard		B75 Travaux pour tiers W. Hofer
B12 Protection des plantes C. Kündig		M1 Préparation de l'examen final T. Gallandat
B13 Bétail laitier B. Stuby		M2 Economie nationale et politique agricole M. Chenuz
B14.1 P. viande bov. intensive B. Stuby		M3 Marketing Y. Pottu
B14.2 P. viande bov. extensive B. Stuby		M4 Droit agricole et formes d'entreprises M. Chenuz
B16 Equipement rural - sécu. W. Hofer		M5 Assurance, impôts et gestion du person. M. Chenuz
B34 Arboriculture G. Andrey		M6 Gestion et financement T. Gallandat
B39 Viticulture M. Pfister		M7S Economie et cadre législatif viti-vinicole M. Perrottet
B52 Elevage et garde du cheval Ph. Rizzoli		M7S Economie et cadre législatif arboricole J. Rossier

## 9. Charte de l'Ecole vaudoise des chefs d'exploitation (EVCE)

Ecole vaudoise des chefs  
d'exploitation  
Grange-Verney  
1510 Moudon



# ECOLE VAUDOISE DES CHEFS D'EXPLOITATION

L'Ecole vaudoise des chefs d'exploitation rassemble les forces professorales des écoles d'agriculture de Grange-Verney et Marcelin afin d'offrir aux agriculteurs vaudois une formation professionnelle continue post-CFC.

Nos **missions** sont les suivantes :

Préparer les candidats au brevet fédéral et à la maîtrise fédérale pour agriculteurs, paysannes et producteurs des branches spéciales de l'agriculture  
Offrir des cours de formation continue à la carte correspondant aux besoins des agriculteurs vaudois

Notre **offre** de formation permet aux participants de :

- se perfectionner dans les techniques de production végétale et animale;
- maîtriser l'environnement économique, politique, social, législatif et écologique de l'agriculture;
- développer leurs compétences en économie et gestion d'entreprise;
- maîtriser la commercialisation des produits agricoles et des prestations à caractère rural;
- analyser, planifier et mettre en valeur l'exploitation agricole.

Notre **formation** est orientée sur la capacité d'action de l'apprenant. Nous mettons l'accent sur le développement de compétences relevant des quatre domaines suivants : compétences professionnelles, compétences personnelles, compétences sociales et compétences méthodologiques.

Nos cours, d'une durée supérieure à trois jours, sont proposés sous une **forme** modulaire. L'offre est adaptée en permanence à la demande : les modules ne sont organisés qu'en cas de demande suffisante, les modules existants sont adaptés aux besoins et de nouveaux modules sont définis si de nouveaux besoins apparaissent. Certains modules sont organisés en collaboration avec des partenaires.

**L'apprenant** est un agriculteur bénéficiant d'une formation d'un niveau CFC d'une part et d'expériences professionnelles pratiques d'autre part. Il est ouvert d'esprit et fait part d'un intérêt marqué pour la formation continue. Il participe activement aux cours et y partage son vécu professionnel. Les cours sont aussi ouverts à des apprenants d'autres milieux pour autant qu'ils en acceptent l'orientation agricole.

Les **responsables de modules** sont des professionnels de l'agriculture et de la formation. Ils se forment continuellement dans ces deux domaines.

La **qualité** de la formation est mesurée sur la base des résultats obtenus lors des contrôles de compétences ainsi que par les enquêtes menées régulièrement auprès des apprenants et des partenaires.

Grange-Verney, Marcelin – septembre 2005

## II. PLAN D'ETUDE

### 1. Présentation générale

Le tableau 1 donne un aperçu des modules disponibles à l'école de chefs d'exploitation. Le candidat choisit les modules qu'il suivra en fonction :

- de ses intérêts,
- de sa situation et des compétences dont il a besoin,
- des qualifications ou diplômes qu'il souhaite obtenir.

#### **Formations à la carte**

- Tous les modules dispensés peuvent être suivis dans le cadre des formations à la carte.
- Chaque participant choisit les modules qu'il suivra en fonction de ses besoins.
- Ce mode de formation s'adresse à toute personne intéressée par les cours dispensés à l'école de chefs d'exploitation et répondant aux pré-requis des modules

#### **Brevet**

- Les modules proposés dans le cadre du brevet portent sur la conduite et la mise en valeur des branches de production.
- La liste présentée dans ce cadre offre un choix qui permet d'adapter la formation aux besoins de chaque participant.
- Chaque module acquis (évaluation passée avec succès) permet de capitaliser les points qui lui sont attribués.
- Pour l'obtention du brevet, le candidat doit capitaliser au minimum 10 points.

#### **Maîtrise**

- Les modules conduisant à la maîtrise portent sur la gestion, l'économie d'entreprise, le marketing, les connaissances juridiques, la politique agricole et l'économie publique.
- Après l'obtention du brevet, le candidat à la maîtrise est tenu de suivre le module "Compétences d'entrepreneur", d'acquérir le module "Gestion et financement" et d'acquérir au moins 3 des 4 autres modules.
- Des cours dispensés sous forme modulaire permettent enfin au candidat de se préparer l'examen final, portant sur l'étude d'une exploitation et sur la gestion appliquée de l'exploitation, également requis pour l'obtention de la maîtrise. Le module "Préparation à l'examen final" est réservé aux candidats à cet examen et son suivi est fortement conseillé.

## 2. Offre en modules

**Tableau 1** : Description des modules proposés à EVCE pour l'hiver 2010-2011 (pour le détail des modules, consulter les règlements et directives).

Numéro du module	Contenu	Points
------------------	---------	--------

Modules proposés dans le cadre du brevet agricole :

Modules obligatoires

B1	Développement des compétences personnelles, méthodologie	attestation
B2	Gestion des branches de production	attestation

Modules principaux

B10	Grandes cultures	4 points
B11	Production fourragère et conservation des fourrages	4 points
B11.1	Production fourragère	3 points
B11.2	Conservation des fourrages	1 point
B12	Protection des plantes en grandes cultures <i>(doit obligatoirement accompagner B10)</i>	1 point
B13	Bétail laitier	4 points
B14	Production de viande bovine	4 points
B14.1	Production de viande bovine intensive	2 points
B14.2	Production de viande bovine extensive	2 points
B16	Equipement rural – Sécurité au travail	2 points

Modules secondaires

B34	Arboriculture fruitière, installation d'un verger	2 points
B39	Viticulture	2 points
B52	Elevage et garde du cheval	3 points
B73	Economie alpestre	1 point
B74	Fabrication fromagère sur l'alpage	1 point
B75	Travaux pour tiers <i>(doit obligatoirement accompagner B16)</i>	2 points

**Modules requis pour l'obtention de la maîtrise agricole, viticole, arboricole et de caviste**

<b>M1</b>	<b>Préparation à l'examen final</b>
<b>M2</b>	<b>Economie nationale et politique agricole</b>
<b>M3</b>	<b>Marketing</b>
<b>M4</b>	<b>Droit agricole et formes d'entreprises</b>
<b>M5</b>	<b>Assurances, impôts, gestion du personnel</b>
<b>M6</b>	<b>Gestion de l'exploitation et financement</b>

**Modules particuliers requis pour l'obtention de la maîtrise en cultures spéciales**

<b>M7S</b>	<b>Economie et cadre législatif arboricole</b>
<b>M7S</b>	<b>Economie et cadre législatif viti-vinicole</b>

Les **directives** concernant l'examen professionnel pour agriculteurs (brevet) et les directives concernant les examens de maîtrise donnent de plus amples informations sur les modules présentés dans le tableau 1 (objectifs détaillés, forme d'examens, validité, etc.).

Les directives peuvent être commandées auprès **d'AGORA** au 021/614.04.77 ou demandées au secrétariat de Grange-Verney au 021/557.98.98.

### 3. Prix de la formation

La fréquentation des cours de l'école pour chefs d'exploitation est soumise à un écolage. Les tarifs du tableau 2 sont appliqués. En plus de l'écolage, il faut prévoir les repas de midi (possibilité de s'inscrire pour des repas à Grange-Verney ou à Marcelin), le matériel de cours et les taxes d'examen.

**Tableau 2** : Prix des modules proposés à l'école de chefs d'exploitation en 2010-2011

Module	Prix Fr.
B1 Développement des compétences, méthodol.	220.-
B2 Gestion des branches de production	220.-
B10 Grandes cultures	280.-
B11.1 Production fourragère	200.-
B11.2 Conservation des fourrages	140.-
B12 Protection des plantes	140.-
B13 Bétail laitier	300.-
B14.1 Production de viande bovine intensive	280.-
B14.2 Production de viande bovine extensive	280.-
B16 Equipement rural	300.-
B34 Arboriculture	250.-
B39 Viticulture	250.-
B52 Elevage et garde du cheval	300.-
B56 Productions avicoles	280.-
B61 Energie renouvelable et biomasse	300.-
B73 Economie alpestre	150.-
B74 Fabrication fromagère sur l'alpage	220.-
B75 Travaux pour tiers	300.-
M1 Préparation à l'examen final	220.-
M2 Economie nationale et politique agricole	240.-
M3 Marketing	240.-
M4 Droit agricole et formes d'entreprises	200.-
M5 Assurances, impôts, gestion du personnel	240.-
M6 Gestion de l'exploitation et financement	360.-
M7S Economie et cadre législatif arboricole	180.-
M7S Economie et cadre législatif viti-vinicole	180.-

Coût des cours pour brevet (dépend des modules choisis) : dès Fr. 1'300.-  
Coût des cours dispensés dans le cadre de la maîtrise agricole: Fr. 1'500.-  
Coût des cours dispensés dans le cadre de la maîtrise CS: Fr. 1'680.-

Le matériel d'enseignement n'est pas compris dans ces écolages. Outre la documentation distribuée d'office, les élèves acquièrent les ouvrages et documents de leur choix, selon leurs besoins et leurs intérêts.

AGORA est responsable de l'organisation des examens de modules et de la remise des brevets et des diplômes de maîtrise. L'EVCE **prélève pour Agora une taxe non comprise** dans les prix des modules indiqués dans le tableau 2.

#### 4. Responsables des modules

Coordinateur de l'école vaudoise pour chefs d'exploitation : T. Gallandat

Responsables des modules :

<b>B1</b> Développement des compétences d'entrepreneur	A. Schwager
<b>B2</b> Economie des branches de production	Th. Gallandat
<b>B10</b> Grandes cultures	A. Zimmermann
<b>B11.1</b> Production fourragère	Claude-Pascal Thuillard
<b>B11.2</b> Conservation des fourrages	Claude-Pascal Thuillard
<b>B12</b> Protection des plantes	C. Kündig
<b>B13</b> Bétail laitier	B. Stuby
<b>B14.1</b> Production de viande bovine intensive*	B. Stuby
<b>B14.2</b> Production de viande bovine extensive*	B. Stuby
<b>B16</b> Équipement rural et sécurité au travail	W. Hofer
<b>B34</b> Arboriculture fruitières, installation d'un verger	G. Andrey
<b>B39</b> Viticulture	M. Pfister
<b>B52</b> Elevage chevalin	Ph. Rizzoli
<b>B56</b> Productions avicoles*	R. Zweifel
<b>B61</b> Energie renouvelable et biomasse	W. Hofer
<b>B73</b> Economie alpestre	B. Stuby
<b>B74</b> Fabrication fromagère sur l'alpage	F. Vulliemin
<b>B75</b> Travaux pour tiers	W. Hofer
<b>M1</b> Préparation à l'examen final	T. Gallandat
<b>M2</b> Economie nationale et politique agricole	M. Chenuz
<b>M3</b> Marketing	Y. Pottu
<b>M4</b> Droit agricole et formes d'entreprises	M. Chenuz
<b>M5</b> Assurances, impôts, gestion du personnel	M. Chenuz
<b>M6</b> Gestion et financement	T. Gallandat
<b>M7S</b> Economie et cadre législatif arboricole	J. Rossier
<b>M7S</b> Economie et cadre législatif viti-vinicole	M. Perrottet

\* ces modules sont mis sur pied en collaboration avec Grangeneuve (FR)

#### Adresses

ANDREY	Gilles	SCA Marcelin	021/557.91.83	gilles.andrey@vd.ch
CHENUZ	Maurice	Agrilogie Marcelin	021/557.92.53	maurice.chenuz@vd.ch
GALLANDAT	Thierry	Agrilogie Grange-Verney	021/557.98.74	thierry.gallandat@vd.ch
HOFER	Walter	Agrilogie Grange-Verney	021/557.98.86	walter.hofer@vd.ch
THUILLARD	Claude-P.	Agrilogie Grange-Verney	021/557.98.78	claud-pascal.thuillard@vd.ch
KUENDIG	Christophe	Agrilogie Grange-Verney	021/557.98.82	christophe.kuendig@vd.ch
LINDER	Bertrand	Agrilogie Grange-Verney	021/557.98.76	bertrand.linder@vd.ch
PFISTER	Max	Agrilogie Marcelin	021/557.92.61	max.pfister@vd.ch
POTTU	Yves	Agrilogie Marcelin	021/557.92.81	yves.pottu@vd.ch
SCHWAGER	Alexandre	Agrilogie	021/557.92.52	alexandre.schwager@vd.ch
STUBY	Bernard	Agrilogie Grange-Verney	021/557.98.84	bernard.stuby@vd.ch
VULLIEMIN	Francis	ARQHA	021/905.81.31	
ZIMMERMANN	André	Agrilogie Grange-Verney	021/557.98.83	andre.zimmermann@vd.ch
ZWEIFEL	Ruedi	Aviforum	031/915.35.31	ruedi.zweifel@aviforum.ch

### III. FORMATION CONTINUE A LA CARTE

#### 1. Conditions d'admission

##### **Admission à suivre les modules**

Est admise à suivre les modules proposés par l'école de chefs d'exploitation toute personne qui remplit les conditions préalables fixées dans chacun des modules.

Les personnes intéressées à un (des) module(s) pour une formation continue à la carte doivent faire preuve de participation et d'engagement personnel au même titre que les candidats à un diplôme (brevet ou maîtrise).

Le **délai** d'inscription pour un cours de formation continue à la carte est fixé au **15 septembre**. L'inscription se fait auprès d'Agrilogie Grange-Verney au 021/557.98.98.

### IV. BREVET

#### 1. Conditions d'admission

Les candidats au brevet doivent **s'inscrire aux cours auprès de l'Ecole vaudoise des chefs d'exploitation**. Le délai d'inscription est fixé au **15 septembre 2010** (Attention ! Respecter le délai !!). L'inscription aux "examens" de fin de module aura lieu plus tard auprès d'AGORA, sous la conduite de l'Ecole vaudoise des chefs d'exploitation.

##### **Admission aux examens de modules**

Pour être admis aux examens de modules, le candidat doit satisfaire aux conditions préalables fixés dans les modules concernés et posséder un CFC d'agriculteur, celui d'une profession connexe ou un autre certificat jugé équivalent. L'examen de fin d'apprentissage et les examens de modules ne peuvent pas avoir lieu la même année civile. Il est nécessaire d'avoir de l'expérience pratique après son CFC pour se présenter aux modules de brevet.

##### **Obtention du brevet fédéral**

Le brevet est décerné au candidat :

- titulaire d'un CFC d'agriculteur ou d'une profession connexe,
- qui a subit avec succès les examens de modules requis (les deux modules obligatoires et au minimum 10 points, dont 6 dans les modules principaux),
- attestant 24 mois de pratique agricole après la fin de l'apprentissage
- atteignant au minimum l'âge de 23 ans l'année de l'octroi du brevet

##### **Adresse de l'EVCE**

Ecole vaudoise des chefs d'exploitation  
Agrilogie Grange-Verney  
1510 Moudon  
Tél. 021/557.98.98 – Fax. 021/557.98.99

##### **Adresse d'AGORA**

AGORA  
Av. des Jordils 1  
1000 Lausanne 6  
Tél. 021/614.04.77 – Fax. 021/614.04.78

## 2. Horaire

Les modules qui ne figurent pas dans le présent programme seront ajoutés par la suite, si le nombre de candidats est suffisant.

Agrilogie, Ecole vaudoise pour chefs d'exploitation		Programme des cours 2010-11		Brevet
Date	Matin 8 h. 45 - 12 h. 10	Après-midi 13 h. 10 - 16 h. 30	Lieu	
Lundi 01/11/10	B10 Grandes cultures	B13 Bétail laitier	Grange-Verney	
Mardi 02/11/10	B2 Gestion des branches de production		Grange-Verney	
Lundi 08/11/10	B11.1 Production fourragère	B10 Grandes cultures	Grange-Verney	
Mardi 09/11/10	B16 Equipement rural		Grange-Verney	
Lundi 15/11/10	B12 Protection des plantes	B13 Bétail laitier	Grange-Verney	
Mardi 16/11/10	B16 Equipement rural	B2 Gestion des branches de production	Marcelin	
Lundi 22/11/10	B10 Grandes cultures	B13 Bétail laitier	Grange-Verney	
Mardi 23/11/10	B2 Gestion des branches de production	B12 Protection des plantes	Grange-Verney	
Vendredi 26/11/10	B2 Gestion des branches de production		Grange-Verney	
Lundi 29/11/10	B11.1 Production fourragère	B13 Bétail laitier	Grange-Verney	
Mardi 30/11/10	B2 Gestion des branches de production	B12 Protection des plantes	Grange-Verney	
Jeudi 02/12/10	B10 Grandes cultures	B2 Gestion des branches de production	Marcelin	
Lundi 06/12/10	B12 Protection des plantes	B13 Bétail laitier	Grange-Verney	
Mardi 07/12/10	B16 Equipement rural	B2 Gestion des branches de production	Grange-Verney	
Vendredi 10/12/10	B1 Développement des compétences personnelles, méthodologie		Marcelin	
Lundi 13/12/10	B11.1 Production fourragère	B13 Bétail laitier	Marcelin	
Mardi 14/12/10	B16 Equipement rural	B2 Gestion des branches de production	Grange-Verney	
Jeudi 16/12/10		B10 Grandes cultures	Grange-Verney	
Lundi 20/12/10	B11.2 Conservation des fourrages	B13 Bétail laitier	Marcelin	
Mardi 21/12/10	B16 Equipement rural	B2 Gestion des branches de production	Visites/Grange-Verney	
Lundi 10/01/11	B11.1 Production fourragère	B13 Bétail laitier	Marcelin	
Mardi 11/01/11	B16 Equipement rural	B2 Gestion des branches de production	Grange-Verney	
Jeudi 13/01/11	B1 Développement des compétences personnelles, méthodologie		Marcelin	
Lundi 17/01/11	B10 Grandes cultures	B13 Bétail laitier	Grange-Verney	
Mardi 18/01/11	B16 Equipement rural	B75 Travaux pour tiers	Grange-Verney	
Mercredi 19/01/11	B1 Développement des compétences personnelles, méthodologie		Marcelin	
Jeudi 20/01/11	B12 Examen oral "Protection des plantes"		Grange-Verney	
Vendredi 21/01/11	B14 Production de viande bovine	B14 Production de viande bovine	Grange-Verney	
Lundi 24/01/11	B16 Equipement rural (info)	B13 Bétail laitier	Grange-Verney	
Mardi 25/01/11	B10 Grandes cultures	B75 Travaux pour tiers	Grange-Verney	
Vendredi 28/01/11	B14 Production de viande bovine	B14 Production de viande bovine	Grange-Verney	
Lundi 31/01/11	B11.2 Conservation des fourrages	B13 Bétail laitier	Grange-Verney	
Mardi 01/02/11	B16 Equipement rural	B75 Travaux pour tiers	Grange-Verney	
Vendredi 04/02/11	B14 Production de viande bovine	B14 Production de viande bovine	Grange-Verney	
Lundi 07/02/11	B10 Grandes cultures	B13 Bétail laitier	Grange-Verney	
Mardi 08/02/11	B16 Equipement rural	B75 Travaux pour tiers	Grange-Verney	
Vendredi 11/02/11		B14 Production de viande bovine	ALP, Posieux	
Lundi 14/02/11	B11.1 Production fourragère	B13 Bétail laitier	Grange-Verney	
Mardi 15/02/11		B75 Travaux pour tiers	Grange-Verney	
Mercredi 16/02/11	B10 Grandes cultures	B10 Grandes cultures	Grange-Verney	
Lundi 21/02/11	B11.2 Conservation des fourrages		Grange-Verney	
Mardi 22/02/11	B16 Equipement rural	B75 Travaux pour tiers	Grange-Verney	
Mercredi 23/02/11	B13 Examen écrit "Bétail lait." (9h.-11.30)	B11.1 Production fourragère	Grange-Verney	
Mercredi 02/03/11	B11.1 Exa. écrit "Prod. four." (9h.-11.30)		Grange-Verney	
Lundi 07/03/11	B11.2 Conservation des fourrages	B14.1 Production de viande bovine int.	Grange-Verney	
Mardi 08/03/11	B16 Equipement rural	B75 Travaux pour tiers	Grange-Verney	
Vendredi 11/03/11	B14.2 Product. de viande bovine extensive	B14.2 Product. de viande bovine extensive	Grangeneuve	
Lundi 14/03/11	B10 Grandes cultures	B14.1 Production de viande bovine int.	Visites/Grange-Verney	
Mardi 15/03/11	B16 Equipement rural	B75 Travaux pour tiers	Grange-Verney	
Mercredi 16/03/11	B10 Exa. écrit "Gdes cultures" (9h.-11.30)		Grange-Verney	
Lundi 21/03/11	B11.2 Examen "Conservation des fourrages"	B14.1 Production de viande bovine int.	Grange-Verney	
Mardi 22/03/11		B75 Travaux pour tiers	Grange-Verney	
Vendredi 25/03/11	B14.2 Product. de viande bovine extensive	B14.2 Product. de viande bovine extensive	Grangeneuve	
Lundi 28/03/11		B14.1 Production de viande bovine int.	Grange-Verney	
Mercredi 30/03/11	B16 Examen "Equipement rural"		Grange-Verney	
Lundi 04/04/11	B16 Examen "Equipement rural"		Grange-Verney	
Mardi 05/04/11	B75 Travaux pour tiers	B75 Travaux pour tiers	Visites	
Jeudi 07/04/11	B13 Examen oral "Bétail laitier"		Grange-Verney	
Mardi 12/04/11		B75 Travaux pour tiers	Grange-Verney	
Lundi 18/04/11	B14.1 Examen oral "Production de viande bovine intensive"			
Mardi 19/04/11	B75 Examen "Travaux pour tiers"			
Mardi 26/04/11		B11.1 Production fourragère	Grange-Verney	
Lundi 02/05/11		B11.1 Production fourragère	Grange-Verney	
Vendredi 06/05/11		B10 Grandes cultures	Grange-Verney	
Lundi 09/05/11		B11.1 Production fourragère	Visites	
Lundi 16/05/11		B10 Grandes cultures	Grange-Verney	
Lundi 23/05/11	B11.1 Examen oral "Production fourragère"		Grange-Verney	
Mardi 31/05/11	B10 Examen oral "Grandes cultures"		Grange-Verney	
Mercredi 01/06/11	B10 Examen oral "Grandes cultures"		Grange-Verney	

## V. MAITRISE

### 1. Conditions d'admission

Les candidats à la maîtrise doivent s'inscrire aux cours **auprès de l'Ecole vaudoise des chefs d'exploitation**. Le délai d'inscription est fixé au **15 septembre 2010** (Attention ! Respecter le délai !!). L'inscription aux "examens" de fin de module aura lieu plus tard auprès d'AGORA, sous la conduite de l'Ecole vaudoise des chefs d'exploitation.

#### **Admission aux examens finaux de maîtrise fédérale**

Pour être admis aux examens finaux de maîtrise, le candidat doit :

- avoir 25 ans au moins au 31 décembre de l'année des examens
- posséder 36 mois de pratique agricole après la fin de l'apprentissage
- être titulaire du brevet fédéral

#### **Obtention de la maîtrise fédérale**

La maîtrise est décernée au candidat qui :

- est titulaire du brevet fédéral,
- a subi avec succès les examens de modules requis,
- a réussi les examens finaux

Les règlements concernant l'examen professionnel pour agriculteurs et les examens de maîtrise pour agriculteurs donnent de plus amples indications sur ces différentes conditions d'admission. Ces documents font foi dans ce domaine.

Il est à relever que le temps nécessaire pour les 6 modules de maîtrise et l'examen final est très important, et en cas de disponibilité limitée, il vaut mieux prévoir 2 hivers pour cette phase "maîtrise" (un hiver pour les modules et un autre pour l'examen final)

#### **Adresse de l'EVCE**

Ecole vaudoise des chefs d'exploitation  
Agrilogie Grange-Verney  
1510 Moudon  
Tél. 021/557.98.98 – Fax. 021/557.98.99

#### **Adresse d'AGORA**

AGORA  
Av. des Jordils 1  
1000 Lausanne 6  
Tél. 021/614.04.77 – Fax. 021/614.04.78

## 2. Horaire

Agrilogie, Ecole vaudoise pour chefs d'exploitation

Maîtrise

### Programme des cours 2010-11

Date	Matin 8 h. 45 - 12 h. 10	Après-midi 13 h. 10 - 16 h. 30	Lieu matin/a.-m.
Mercredi 03/11/10	M1 Préparation à l'examen final		Grange-Verney
Mercredi 10/11/10	M1 Préparation à l'examen final	En cas de différence, les programmes détaillés des modules priment sur ce programme général	Grange-Verney
Mercredi 17/11/10	M1 Préparation à l'examen final		Grange-Verney
Mercredi 24/11/10	M1 Préparation à l'examen final		Exploitant
Vendredi 26/11/10	M6 + M6S Gestion (cours commun agri et CS)		Grange-Verney
Mercredi 01/12/10		M1 Préparation à l'examen final	Grange-Verney
Vendredi 03/12/10	M6 + M6S Gestion (cours commun)		Marcelin
Mercredi 08/12/10	M1 Préparation à l'examen final (salle info)		Grange-Verney
Vendredi 10/12/10	M6 + M6S Gestion (cours commun)	M5 Assurances, impôts et GP	Marcelin
Vendredi 17/12/10	M6 + M6S Gestion (cours commun)	M5 Assurances, impôts et GP	Grange-Verney
Mercredi 22/12/10	M1 Préparation à l'exa. final (salle info)	M6S Gestion (cultures spéciales)	Grange-Verney
Mardi 11/01/11	M6 + M6S Gestion (cours commun)	M2 Economie nationale et pol. agr.	Grange-Verney
Mercredi 12/01/11	M1 Préparation à l'examen final	M6 + M6S Gestion (cours commun)	Marcelin
Vendredi 14/01/11	M6 + M6S Gestion (cours commun)	M2 Economie nationale et pol. agr.	Marcelin
Mercredi 19/01/11	M6 + M6S Gestion (cours commun)	M2 Economie nationale et pol. agr.	Grange-Verney
Vendredi 21/01/11	M5 Assurances, impôts et GP	M6 + M6S Gestion (cours commun)	Marcelin
Mardi 25/01/11	M6 + M6S Gestion (cours commun)	M2 Economie nationale et pol. agr.	Marcelin
Mercredi 26/01/11	M1S Préparation exa final Cultures spéciales	M6 Gestion (agri seulement)	Grange-Verney
Vendredi 28/01/11	M5 Assurances, impôts et GP	M2 Economie nationale et pol. agr.	Marcelin
Mardi 01/02/11	M6 Gestion (agri seulement)	M2 Economie nationale et pol. agr.	Marcelin
Mercredi 02/02/11	M5 Assurances, impôts et GP	M6S Gestion (cultures spéciales)	Grange-Verney
Jeudi 03/02/11	M6 + M6S Gestion (salle info)	M6 + M6S Gestion (salle info)	Grange-Verney
Vendredi 04/02/11	M6 + M6S Gestion (cours séparé)	M2 Economie nationale et pol. agr.	Marcelin
Mardi 08/02/11	M6 + M6S Gestion (cours séparé)	M2 Economie nationale et pol. agr.	Marcelin
Mercredi 09/02/11	M1S Préparation exa final Cultures spéciales	M1S Préparation exa final Cultures spéciales	Entreprise
Vendredi 11/02/11	M6 Examen écrit de gestion agri (9h.-11h.30)	M2 Economie nationale et pol. agr.	Marcelin
Mardi 15/02/11	M5 Assurances, impôts et GP	M2 Economie nationale et pol. agr.	Marcelin
Mercredi 16/02/11	M4 Droit	M6 + M6S Gestion (cours commun)	Grange-Verney
Vendredi 18/02/11	M5 Assurances, impôts et GP	M3 Marketing	Marcelin
Mardi 21/02/11	M5 Assurances, impôts et GP	M7S Economie et cadre lég. viti-vinicole	Marcelin
Mercredi 23/02/11	M4 Droit	M2 Economie nationale et pol. agr.	Marcelin
Vendredi 25/02/11	M1 Prép. à l'exa final	M3 Marketing	Grange-Verney
Mardi 08/03/11	M5 Assurances, impôts et GP	M2 Economie nationale et pol. agr.	Marcelin
Mercredi 09/03/11	M4 Droit	M3 Marketing	Marcelin
Vendredi 11/03/11	M5 Assurances, impôts et GP	M3 Marketing	Marcelin
Mardi 15/03/11	M6S Examen écrit de gestion CS (8h.-12h.)		Marcelin
Mercredi 16/03/11	M4 Droit	M3 Marketing	Marcelin
Jeudi 17/03/11		M1 Prép. à l'exa final	Grange-Verney
Vendredi 18/03/11	M6S Gestion (cultures spéciales)	M3 Marketing	Grange-Verney
Mardi 22/03/11		M6 + M6S Gestion (cours commun)	Marcelin
Mercredi 23/03/11	M4 Droit	M6 + M6S Gestion (cours commun)	Grange-Verney
Jeudi 24/03/10	M7S Examen oral "Economie et cadre lég. viti-vinicole"		Marcelin
Vendredi 25/03/10	M 5 Examen oral "Assurances, impôts et GP"		Marcelin
Mardi 29/03/11	M4 Droit	M3 Marketing	Grange-Verney
Lundi 04/04/11	M2 Examen oral "Economie nationale et politique agricole"		Marcelin
Mardi 05/04/11	M1 Préparation à l'examen final	M3 Marketing	Grange-Verney
Mercredi 06/04/11	M4 Droit	M3 Marketing	Grange-Verney
Mercredi 13/04/11		M3 Marketing	Marcelin
Jeudi 14/04/11	M6 Examen oral "Gestion et financement"		Grange-Verney
Vendredi 15/04/11	M6S Examen oral "Gestion de l'entreprise"		Grange-Verney
Mercredi 20/04/11	M4 Droit		Grange-Verney
Mercredi 27/04/11	M3 Examen oral "Marketing"		Grange-Verney
Jeudi 28/04/11		M1 Préparation à l'examen final	Grange-Verney
Mercredi 04/05/11	M4 Examen oral "Droit "		Marcelin

Version 0.1

22.06.2010

Responsable des cours: Thierry Gallandat